

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

Section Interfacultaire de l'Agrégation

MEMENTO

**Agrégation de l'Enseignement
Secondaire Supérieur**

**Et partie commune aux Masters à finalité
didactique**

Année académique 2016 - 2017

Sommaire

1. Introduction	3
1.1. A qui s'adresse ce mémento ?	3
1.2. Que trouve-t-on dans ce mémento et où chercher l'information ?	4
1.3. Masters à finalité didactique et/ou agrégation	5
2. Le contenu de la formation	7
2.1. Horaire des UE du tronc commun	7
2.2. La pratique	7
3. Durée des études	8
4. Inscriptions-admissions	9
4.1 Modalités	9
4.2 Etalement	9
4.3 Equivalence	9
4.4 Coût de l'inscription	10
5. Coordonnées des professeurs de didactique	11
6. Pour information	14

Renseignements

Tronc commun et AESS en Sciences psychologiques et de l'Education :

- *Secrétariat : Mme Fabienne Mordant*
Tél : 02 650 66 93
Courriel : fabienne.mordant@ulb.ac.be
<http://www.ulb.ac.be/facs/psycho/agregation.html>
- *Localisation : Campus du Solbosch, bâtiment D, niveau 9 local 145*
- *Permanences téléphoniques et accueil des visiteurs :*
 - *Lundis, mercredis et vendredis de 9h30 à 12h*
 - *Mardis et jeudis de 13h30 à 16h*
- *Adresse Courrier : ULB, avenue F.D. Roosevelt 50, CP 122, 1050 Bruxelles*

**Pour toute information spécifique à votre orientation, veuillez-vous adresser au
Secrétariat de la Faculté ou de l'Ecole dont vous dépendez.**

1. Introduction

1.1 A qui s'adresse ce mémento ?

Ce mémento s'adresse aux étudiants désirant entreprendre une formation les préparant à devenir professeur dans l'enseignement secondaire supérieur.

Deux voies peuvent y conduire :

- « l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur », correspondant à un programme de formation de 30 crédits ;
- le master à « finalité didactique », correspondant à deux années d'études et 120 crédits, dont 30 crédits spécifiques de formation pédagogique.

Il est important en effet de préciser que depuis le décret de la Communauté française de Belgique du 31-03-2004 définissant l'enseignement supérieur (appelé communément « Décret Bologne »), les études de deuxième cycle (« master ») peuvent être organisées selon trois perspectives (ou « finalités ») différentes :

- une finalité dite « spécialisée » préparant à l'exercice d'une ou de plusieurs professions liées à un champ disciplinaire particulier ;
- une finalité dite « didactique » préparant à l'enseignement de cette (ou de ces) discipline(s), principalement au niveau de l'enseignement secondaire supérieur ;
- une finalité dite « approfondie » préparant plus particulièrement à la recherche dans le domaine considéré.

Dans les filières où les deux types de formation existent (agrégation et master à finalité didactique), le contenu du programme de l'agrégation correspond aux 30 crédits spécifiques de la finalité du master. (Il constitue donc un sous-ensemble de 30 crédits au sein des 120 crédits que compte le programme du master à finalité didactique.)

Dans quels cas, peut-on suivre l'une et/ou l'autre de ces deux voies ? Cinq cas de figure peuvent globalement se présenter :

- (1) Vous souhaitez devenir professeur dans l'enseignement secondaire supérieur et il existe dans votre discipline un master à finalité didactique. Dans ce cas, celui-ci vous permet d'acquérir en deux ans (et 120 crédits) une formation à la fois scientifique, didactique et pédagogique dans votre spécialité. Vous obtiendrez le grade académique de 2^e cycle et le diplôme de master à finalité didactique qui vous octroie le titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.

Rem : il est à noter que les masters à finalité didactique n'existent pas dans toutes les disciplines. Les finalités didactiques ne peuvent en effet être organisées par l'Université que dans le cas de filières correspondant à un « titre requis » pour l'enseignement secondaire supérieur. (La liste de ces « titres requis » est définie par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.) La liste des études de master à finalité didactique organisées par l'U.L.B. est présentée en pages 5 et 6 de ce document.

- (2) Si vous êtes porteur d'un master d'une finalité spécialisée ou approfondie et que vous souhaitez obtenir une qualification pédagogique, vous pouvez obtenir le master à finalité didactique de votre discipline en suivant exclusivement les 30 crédits spécifiques de cette dernière. Ceci vous permet ainsi d'acquérir en 30 crédits un deuxième grade académique de 2e cycle.

Avec l'accord du jury de votre faculté, vous pouvez éventuellement acquérir simultanément la finalité didactique et une autre finalité d'un même master. Dans ce cas, vous aurez à suivre 150 crédits sur 2 années d'études : les 120 crédits du programme de la première finalité, complété des 30 crédits spécifiques de la finalité didactique.

- (3) Dans certaines filières d'études (voir page 6), il n'existe pas de master à finalité didactique, mais il existe une Agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur (AESS). A noter que depuis l'instauration du Décret « Paysage », une inscription simultanée à une fin de cycle de master en 120 crédits et à l'AESS est possible. Toutefois, les étudiants admis en vertu de cette disposition ne pourront être proclamés avant d'avoir obtenu le grade académique de master nécessaire..
- (4) Par ailleurs, les titulaires de certains masters en un an peuvent s'inscrire à l'AESS par la suite.
- (5) Enfin, si vous êtes titulaire d'un titre de « licencié », correspondant à quatre ans d'étude et obtenu au plus tard l'année académique 2007-2008, vous pouvez obtenir en 30 crédits le diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur, pour autant bien entendu que l'agrégation existe dans votre spécialité.

1.2. Que trouve-t-on dans ce memento et où chercher des informations complémentaires ?

Cet aide-mémoire reprend uniquement les informations relatives au programme commun à toutes les sections de l'Agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur.

Pour toute information propre à votre Faculté ou section, vous pouvez vous adresser à votre professeur de didactique spéciale (voir liste pp. 11 à 13) ou au secrétariat de votre Faculté. Vous pouvez aussi consulter ces informations via votre portail MonULB - <https://monulb.ulb.be/web/guest>

Remarque : Bien que ce service s'adresse essentiellement aux étudiants de premier cycle, vous pouvez éventuellement aussi obtenir des renseignements auprès du service **Information, Orientation, Relations avec l'Enseignement secondaire et supérieur, en abrégé InfOR-Etudes** qui vous renseigne sur les études que vous pouvez effectuer à l'ULB. Il vous aide à comparer les programmes de cours, vous précise les conditions d'accès et répond à vos questions sur les débouchés liés à chaque filière - <http://www.ulb.ac.be/de/infor-etudes/index.html>.

1.3 Masters à finalité didactique et/ou agrégation organisés à l'ULB

(1) Filières d'études comportant un master à finalité didactique

Faculté de Philosophie et Sciences Sociales :

- Histoire
- Histoire de l'art et archéologie, orientation générale
- Histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie
- Philosophie

Faculté de Lettres, Traduction et Communication :

- Arts du spectacle
- Langues et lettres anciennes, orientation classiques
- Langues et lettres françaises et romanes, orientation générale
- Langues et lettres modernes, orientation générale
- Langues et lettres modernes, orientation germaniques

Faculté des Sciences :

- Biochimie et Biologie moléculaire et cellulaire
- Biologie des organismes et Ecologie
- Sciences chimiques
- Sciences géographiques, orientation générale
- Sciences mathématiques
- Sciences physiques

Faculté des Sciences de la Motricité :

- Sciences de la Motricité, orientation Education physique

(2) Filières d'études comportant une agrégation

Faculté de Philosophie et Sciences sociales :

- Histoire
- Histoire de l'art et Archéologie
- Musicologie
- Philosophie
- Sciences politiques & sociales

Faculté de Lettres, Traduction et Communication :

- Arts du spectacle
- Information et Communication
- Langues et lettres classiques
- Langues et lettres germaniques
- Langues et lettres modernes
- Langues et lettres orientales
- Langues et lettres romanes
- Langues et lettres slaves

Faculté Solvay Brussels School of Economics & Management :

- Sciences économiques et de Gestion

Faculté des Sciences Psychologiques & de l'Education :

- Sciences Psychologiques et de l'Education

Faculté des Sciences :

- Bio-ingénieur
- Sciences biologiques
- Sciences chimiques
- Sciences géographiques
- Sciences mathématiques
- Sciences physiques

Faculté de Pharmacie :

- Sciences pharmaceutiques

Faculté des Sciences de la Motricité :

- Education physique

Ecole de Santé Publique :

- Santé publique

2. Contenu de la formation

2.1 Les unités d'enseignement du tronc commun

« EDUC-E-520 – Aspects socio-historiques, psychologiques, culturels et éthiques de l'enseignement » – José-Luis Wolfs (coordonnateur), Philippe Vienne, Pascal Vrebos, N – 5 crédits – 60h

« PEDA-E-510 – Pédagogie et didactique, aspects généraux » - Laurent Talbot (coordonnateur), Christian Orange – 5 crédits – 60h

2.2 Les unités d'enseignement spécifiques

« Didactique de la discipline » – disponibles via le catalogue des programmes - Voir aussi les professeurs de Didactique de la discipline (coordonnées pp. 11 à 13)

LES HORAIRES & LOCAUX SONT ANNONCES DANS GEHOL

<http://gehol.ulb.ac.be/gehol/>

N'HESITEZ PAS AUSSI A CONSULTER LE PORTAIL MONULB

<https://monulb.ulb.be/web/guest>

AINSI QUE LE CATALOGUE DES PROGRAMMES

http://banssbfr.ulb.ac.be/PROD_frFR/bzscse.p_prog_catalog

2.3 La pratique

Les activités pratiques liées à l'agrégation comprennent notamment les exercices préalables aux stages et les stages.

- *Exercices préalables aux stages*

Le contenu, la durée et le caractère obligatoire ou optionnel de ces exercices relèvent de la responsabilité du professeur de didactique de chaque discipline.

- *Micro-enseignement – autoscopie*

Cet exercice est organisé au sein de chaque section, sous la responsabilité du professeur de didactique de la discipline.

- *Communication verbale*

Cet exercice est organisé par les assistant(es) chargé(es) d'exercices (voir page 13).

Des plages horaires sont affichées aux valves des Sciences de l'Education (**couloir bât. U, porte B, niveau 3**). Les étudiants peuvent s'y inscrire suivant leurs disponibilités.

- *Stages*

Les stages comportent notamment :

- a. les stages d'observation ;
- b. les stages actifs en milieu réel d'enseignement et les exercices didactiques supervisés par le professeur de didactique de la discipline et ses maîtres de stage ;
- c. la pratique réflexive.

Des séances d'information concernant l'organisation pratique du curriculum de l'AESS sont organisées par les Facultés et/ou Sections.

L'information concernant ces séances peut être obtenue auprès des secrétariats des Facultés concernées et/ou aux valves, dans la rubrique « AESS ».

Remarque importante : langue et orthographe

Il est exigé, de la part de futurs enseignants, une très bonne maîtrise de la langue française, tant orale qu'écrite. Les professeurs de didactique ou des cours généraux se montreront, par conséquent, particulièrement attentifs à cet aspect. Un étudiant pourra être déclaré en échec s'il apparaît des lacunes manifestes en ce qui concerne la maîtrise de la langue française et en particulier de son orthographe.

3. Durée des études

Le master à finalité didactique incluant l'agrégation est accessible, dans les sections où il est organisé, aux titulaires d'un « BA » (1^e cycle) et se donne en 2 ans.

L'agrégation seule (30 ECTS) peut être réalisée en 1 an ou 2 ans, dans les sections où elle est organisée, au terme des études de licence ou de master à finalité approfondie ou spécialisée.

4. Inscriptions – admissions

4.1 Modalités

La procédure d'inscription-admission se fait ***exclusivement*** en ligne via le site du Service des inscriptions : <http://www.ulb.ac.be/enseignements/inscriptions/index.html>

Pour les personnes ayant des difficultés techniques ou étant dans une situation particulière, le Service des inscriptions reste à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Adresse : Hall d'accueil - inscriptions - Av. Buyl 87A, 1050 Bruxelles - inscriptions@ulb.ac.be

4.2 Allègement

Un étudiant peut décider, de commun accord avec les autorités académiques, d'alléger son programme de cours. Cette décision doit être prise **dès l'inscription**, en début d'année académique.

La répartition entre les deux parties du programme doit être aussi équilibrée que possible en nombre de crédits. Dans tous les cas, les séminaires, travaux pratiques, exercices, etc. doivent être suivis au cours de la même année académique que les cours auxquels ils sont associés.

Le formulaire de demande d'allègement est disponible sur le site de l'ULB :

<http://www.ulb.ac.be/enseignements/inscriptions/allègement.html>

L'étudiant fera viser la demande d'allègement par le Président de Jury dès son inscription, et **au plus tard le 31 octobre**, ainsi que la répartition des cours entre la 1^{re} et 2^e année. Ensuite il remettra le formulaire complété au secrétariat facultaire qui se chargera du transmis vers le Service des Inscriptions.

4.3 Equivalence

Les étudiants n'ayant pas fait leurs études dans une université de la Communauté française de Belgique doivent obtenir une équivalence de leur master (bac + 5) auprès du

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique)

E-Mail : equi.sup@cfwb.be - <http://www.equivalences.cfwb.be/>

Il faut prévoir un délai de 4 mois pour l'obtention de cette équivalence et son coût est de 150 à 200 euros.

(N.B. : Les équivalences *génériques* ne permettent pas l'accès aux études. Elles ont une vocation de reconnaissance à but professionnel).

4.4 Droits d'inscription

Inscription au Master : 835 €

Inscription à l'A.E.S.S. : 279 €

Les demandes d'exonération doivent être adressées auprès du Service Social Etudiant.

Service Social Etudiant :

Tel 02 650 20 14, fax 02 650 46 90, sse@admin.ulb.ac.be

Localisation : Campus du Solbosch, bâtiment S, niveau 5, avenue Jeanne 44, 1050 Bruxelles

Courrier : ULB, CP185, avenue F.D. Roosevelt 50, 1050 Bruxelles

<http://www.ulb.ac.be/dscu/servicesocial/index.html>

- Inscription (désinscription) aux examens (agrégation) :

Veillez vérifier les dates éventuellement prévues d'inscription (ou de désinscription) aux examens de l'agrégation au sein de votre Faculté ou Section.

Si vous devez présenter des épreuves de seconde session (examens & travaux à remettre), veuillez également vous y inscrire en temps utile (dates communiquées par votre Faculté ou Section).

Enfin, si vous avez réussi l'ensemble des enseignements relatifs à l'agrégation en 1^{ère} session, mais que vous êtes ajourné en master, en raison par exemple du non dépôt de votre mémoire en 1^{ère} session, n'oubliez pas de vous réinscrire en seconde session pour l'agrégation. En effet, un étudiant ne peut être proclamé agrégé, s'il n'est détenteur d'un titre de master ou licence.

5. Coordonnées des professeurs de didactique de chaque discipline

Faculté de Philosophie et Sciences sociales

Philosophie :

Prof. Odile GILON – 02 650 25 37 – Odile.Gilon@ulb.ac.be

Sciences Sociales et Politiques :

Prof. Philippe VIENNE – 02 650 25 04 – Philippe.Vienne@ulb.ac.be

Histoire :

Prof. Pierre VAN DEN DUNGEN - 02 650 43 66 – Pierre.Van.Den.Dungen@ulb.ac.be

Histoire de l'Art & Archéologie et Musicologie :

Prof. Catherine LECLERCQ – Catherine.Leclercq@ulb.ac.be

Faculté de Lettres, Traduction et Communication

Langues et lettres classiques :

Prof. Charlotte VANHALME – Charlotte.Vanhalme@ulb.ac.be

Langues et lettres françaises et romanes :

Prof. Marie-Christine POLLET – 02 650 24 59 – marie-christine.pollet@ulb.ac.be

Prof. Laurence ROSIER – 02 650 44 42/ 24 39 – Laurence.Rosier@ulb.ac.be

Langues et lettres germaniques, slaves, modernes, orientales :

Prof. Ian TUDOR – 02 650 25 06 – ian.tudor@ulb.ac.be

Langue espagnole :

Prof. Robin LEFERE – 02 650 40 13 – rlefer@ulb.ac.be

Langue russe :

Prof. Karine ALAVERDIAN – 02 650 38 57 – karine.alaverdian@ulb.ac.be

Information & Communication et Arts du spectacle :

Prof. Geneviève VAN CAUWENBERGE – 02 650 44 49 ou 04 366 32 89 –

Genevieve.Van.Cauwenberge@ulb.ac.be

Prof. Catherine BOUKO – 02 650 40 80 – catherine.bouko@ulb.ac.be

N.B. : les étudiants inscrits ou désirant s'inscrire l'année prochaine à l'**Agrégation en Information et Communication** sont invités à contacter Mme Bouko pour se procurer le mémento spécifique à cette section.

Faculté Solvay Brussels School of Economics & Management

Sciences Economiques et de Gestion :

Prof. Michele CINCERA – 02 650 41 51 – michele.cincera@ulb.ac.be

Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation

Sciences psychologiques et de l'éducation (partie enseignement secondaire & supérieur) :

Prof. José-Luis WOLFS – 02 650 56 88 – jose-luis.wolfs@ulb.ac.be

Faculté des Sciences

Biologie/Bio-ingénieur :

Prof. Jean-Christophe de BISEAU D'HAUTEVILLE – 02 650 45 10 -
jcbiseau@ulb.ac.be

Chimie:

Prof. Cécile MOUCHERON – 02 650 36 07 – cecile.moucheron@ulb.ac.be

Prof. Kristin BARTIK – 02 650 20 63 – kristin.bartik@ulb.ac.be

Prof. Nathalie VAECK – 02 650 47 28 – nvaeck@ulb.ac.be

Géographie :

Prof. Anne DUBREUCQ – 02 650 68 23 – anne.dubreucq@ulb.ac.be

Mathématiques :

Prof. Thierry LIBERT – 02 650 58 36 – thierry.libert@ulb.ac.be

Physique:

Prof. Bernard KNAEPEN – 02 650 59 18 – bernard.knaepen@ulb.ac.be

Prof. Pasquale NARDONE – 02 650 55 15 – pasquale.nardone@ulb.ac.be

Histoire des Sciences:

Prof. Pierre MARAGE – 02 629 32 26 - pierre.marage@ulb.ac.be

Faculté de Pharmacie

Prof. François DUFRASNE – 02 650 52 35 – dufrasne@ulb.ac.be

Prof. Cécile MOUCHERON – 02 650 36 07 – cecile.moucheron@ulb.ac.be

Faculté des Sciences de la motricité

Éducation Physique :

Prof. Jacques DUCHATEAU – 02 555 32 43 – jduchat@ulb.ac.be

Prof. Nathalie GUISSARD – 02 555 38 23 – nguissar@ulb.ac.be

École de Santé publique

Prof. Yves MENGAL : tél. gsm 0475 97 31 92 – e-mail yves.mengal@skynet.be ou
yves.mengal@chu-charleroi.be

Assistantes chargées d'exercices

Communication verbale

Mme Martine BRACOPS - mbracops@heb.be

Mme Djin DELAUNOIS - ddelaunois@hotmail.com

Professeurs des cours du tronc commun

Prof. Christian ORANGE - christian.orange@ulb.ac.be

Prof. Alain COLSOUL – acolsoul@ulb.ac.be

Prof. Laurent TALBOT - laurent.talbot@ulb.ac.be

Prof. Pascal VIENNE - Philippe.Vienne@ulb.ac.be

Prof. Pascal VREBOS - pascal.vrebos@skynet.be

Prof. José-Luis WOLFS - jwolfs@ulb.ac.be

Section Interfacultaire de l'Agrégation (SIA)

Président : Prof. Christian ORANGE

6. Pour information...

Recherche d'un emploi

- La Cellule Emploi de l'ULB

La Cellule Emploi de l'ULB a pour mission de faciliter l'insertion ou la réinsertion professionnelle des diplômés de l'ULB.

Deux principes de base : respecter une égalité des chances pour l'ensemble des diplômés, quel que soit leurs diplômes, et centrer son action sur les contacts avec les employeurs, principalement par la mise à disposition d'offres d'emploi mais aussi par l'organisation d'une série d'activités en lien avec le monde du travail et de ses exigences (ateliers méthodologiques, conférences thématiques, présentation d'entreprises, etc.).

Tél. 02 650 47 18 - cellule-emploi@ulb.ac.be - <http://cellule-emploi.ulb.ac.be>
Campus du Solbosch, bâtiment S, niveau 5 – avenue Jeanne 44, 1050 Bruxelles

- Appels annuels des candidats temporaires (tous types d'enseignement) et temporaires prioritaires (plein exercice uniquement)

Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

M. Julien Nicaise
Bureau 3E 302
Bvd Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Tél. 02 413 20 29 - recrutement.enseignement@cfwb.be -
<http://www.reseaucf.cfwb.be/index.php?id=appelsannuels>

- Candidature en vue d'une désignation à titre temporaire dans l'enseignement provincial et communal

CPEONS (Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné)

Rue des Minimes 87-89, 1000 Bruxelles
Tél. 02 504 09 10 - <http://www.cpeons.be/page.asp?id=2&langue=FR>

- Candidature en vue d'une désignation à titre temporaire dans l'enseignement de la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (FELSI).

Château Duden – avenue Victor Rousseau, 75, 1190 Bruxelles
Tél. 02 527 37 92 - secretariat@felsi.eu - <http://felsi.eu/>

Ressources didactiques

Magazine PROF du Ministère de la Communauté française :

Le **magazine PROF**, magazine des professionnels de l'enseignement, est accessible en ligne, à l'adresse www.enseignement.be/prof.

La **Cellule Auditoire du Centre des Technologies au service de l'Enseignement (CTE-CAV)** offre aux membres de la communauté universitaire un service de prêt de matériel audiovisuel (projecteur de diapositives, rétroprojecteur, écran, etc.).

Service de prêt de petit matériel : de 8 h à 12 h et de 12h30 à 16 h.

Localisation : campus du Solbosch, rez-de-chaussée de la Bibliothèque des Sciences Humaines.

Michèle Van Eyken - michele.van.eyken@ulb.ac.be – Tél. 02 650 40 24 - <http://cte.ulb.ac.be/>